

Les descendants de Sulpice



Pierre Guilpain - François Darnault

comptes entre les ex-fermiers Pierre Guilpain, François Darnault,
fermier de la Bessonière et de la seigneurie de Levroux et beau
père et beau frère en date de 16 décembre 1704

La somme de Dix huit Livres, aux maistres
et comples qui ont servi la p^{re} d'année
Charroze desy bleue la somme de soixante et
huit livres pour la Maistrie d'our desy Morane
estoit venue. Soixante Livres aux Nonnes
Ricard orp^{re} Balleche desy Morane, ceste
vente Livres au Sr Gallain pour Ricard d'our
Cavalle, et cinquante Livres pour cinq autres
Cavalle, remuant pour desy payeur desy d'our
faire et laquies desy Morane a la somme de
sept cent vingt six Livres et quatorze Livres
certaineste deus aux Morane et d'our
faire raison, celle de quatre cent quarante huit
Livres sur de Contene et obligation passer
par par desy Morane au profit d'our effiner
pover que par Montant ensemble a la somme de

sur laquelle de dix huit Livres de quatre cent
quarante huit Livres ceste deus par desy
Morane et ceste desy Nonne de la somme de
Nue vingt cent quatre vingt cinq Livres sans
Compense de desy bleue porty par l'obligation
du premier may 1694, a la residue de sept sept
promis quatorze septime Maresche huit douzain
faucou et six douzain de barre jusqu' que l'our
d'our et ceste deus dix avoir recue sur de
Contene desy bleue, de laque somme de seize
cent quatre vingt cinq Livres et par par
par desy Morane d'our aux d'our
la Maistrie qui est celle de six cent quatre
vingt cinq Livres dix sols, arais, de la part
de six Livres par esden, et d'our, sans
maistrie jusqu' au par par par et de la part
de 695⁴ 10s et desy d'our par ceste somme
de six cent quatre vingt cinq Livres dix
sols, arais, de six Livres par esden
et d'our, sans par par maistrie et

